

Synthèse des recommandations
Forum Innov'Aînés - le 21 avril 2026

1. Reconnaître le droit des personnes âgées aux soins de santé et services de maintien à domicile comme priorité gouvernementale, l'enchâsser dans une loi-cadre et s'assurer qu'un comité ministériel pilote les réformes gouvernementales associées, en donnant un rôle de vigie aux Tables régionales de concertation des personnes âgées.

2. Garantir un rôle déterminant aux personnes âgées dans les instances décisionnelles gouvernementales pour que leurs priorités orientent les politiques publiques qui les concernent.

3. Exiger que le financement pour les soins et services de maintien à domicile soit au même niveau que le soutien à l'hébergement de longue durée afin d'en faire une réelle alternative et y dédier une enveloppe budgétaire suffisante et pérenne

4. Mettre la prévention au cœur de l'approche de proximité en soins et services à domicile pour les personnes âgées en partenariat avec les acteurs du milieu et y accoler le financement nécessaire.

5. Pérenniser et harmoniser les initiatives probantes à impacts élevés dans les services aux personnes âgées.

6. Bonifier et faciliter l'accès aux programmes fiscaux et financiers pour le maintien à domicile des personnes âgées et leurs proches aidants.